

**LA CONTRIBUTION DES POINTS DE
DEBARQUEMENT AMÉNAGÉS (PDA) A LA
REALISATION DU PLEIN POTENTIEL
DE LA PÊCHE ARTISANALE
TANGER, MAROC, 4-5-6 AVRIL 2017**

**LES PDA : CENTRES DE SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA
COMMUNAUTÉ DES PÊCHEURS ARTISANS ET MICRO-
PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

BOURHIM AOMAR

**DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME
DIRECTION DE LA STRATÉGIE
ET DE LA COOPERATION**

EMERGENCE DE L'IDEE DE REORGANISATION DU SECTEUR ET DU REGROUPEMENT DES PECHEURS ARTISANS

1996- 2003 réalisation des premiers village de pêcheurs au Maroc pour sédentariser les pêcheurs artisans et contrôler l'effort de pêche des barques et canots de pêche

1996: Réalisation des villages de pêcheurs d'Imessouane (Agadir) et de cala iris (Alhoceima)

2000: Réalisation du village de pêcheurs de Souiria K'dima (Safi)

2000: Réalisation du village de pêcheurs de Sidi Hsaine (Driouich)

Programme National d'Aménagement du Littoral

Facteurs déterminant le choix d'un VDP ou PDA

Le social

L'économique

La préservation de la ressource

Objectifs

Création de Micro-pôles de développement socio-économique

- Amélioration des conditions de vie et de travail des marins de la pêche artisanale ;
- Augmentation des performances économiques de la pêche artisanale ;
- Amélioration de la qualité et valorisation des produits débarqués ;
- Organisation et encadrement de la profession ;
- Stabilité, Concentration, Organisation et Sécurité des marins et de leurs biens ainsi que de leurs familles;
- Couverture sociale et médicale des marins pêcheurs;
- Concurrence pure et parfaite;
- Amélioration des revenus;
- Création de la richesse;
- Développement de la commercialisation formelle des apports de pêche;
- Lutte contre les intermédiaires, le monopole et l'oligopole;
- Lutte contre la pauvreté ;
- Proximité de l'administration;
- Exportations, drainage des devises, amélioration des balances de paiement et commerciale.

Réalisations

- Le Département a relevé plus de **70** sites de pêche artisanale dans le littoral marocain.

35

- Projets réalisés (7 VDPs et 28 PDAs)

05

- Projets en cours de travaux

17

- Projets en cours d'études

EXEMPLES DE PROJETS DE VDP ET PDA RÉALISÉS



• PDA KAA SRASS



• PDA MARTIL



• PDA MY
BOUSELHAM



• PDA BOUZNIKA



• PDA IMMI
OUADDAR



• PDA SIDI
BOULFDAIL



Village de pêcheurs de Souiria k'dima



Village de pêcheurs de Cala iris



Village de pêcheurs d'Imessouane



Village de pêcheurs de Sidi Hsaine

ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE GESTION DU SITE VDP OU PDA

Organisation et encadrement des pêcheurs artisans sous forme de:

Coopérative

Association

Entreprise commerciale

Que choisir, une coopérative, une association ou une entreprise commerciale?

	Coopérative	Association	Entreprise commerciale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> › Améliorer les conditions socio- économiques et éducatifs de ses membres › Priorité à l'homme au dépend du capital 	<ul style="list-style-type: none"> › Défendre les intérêts de leurs membres › Appui au développement › Encadrement Priorité à l'homme au dépend du capital 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du profit Priorité au capital
Capital	Elle peut constituer un capital et bénéficier d'un crédit bancaire	Elle ne peut pas constituer un capital et bénéficier d'un crédit bancaire	Elle peut constituer un capital et bénéficier d'un crédit bancaire
Profit	Elle peut réaliser un excédent et le distribuer entre ses membres	Elle peut réaliser un profit mais elle lui est interdit de le distribuer, le profit est affecté à un compte dit associatif	Elle peut réaliser un profit et le distribuer entre les associés en fonction du nombre d'actions

Que choisir, une coopérative, une association ou une entreprise commerciale?

	Coopérative	Association	Entreprise commerciale
Archives	Elle peut faire des activités économiques (approvisionnement, achat, production) mais elle ne peut pas faire des activités commerciales	Elle ne peut pas faire des activités économiques ni activités commerciales	Elle peut faire des activités économiques et commerciales
Parts sociales	Les parts sociales sont nominatives et ne peuvent être cédées à des fins spéculatives	Elle ne peut souscrire des parts sociales ni des actions	Actions librement négociables
Gestion	Gestion démocratique et participative: un homme= une voix Pouvoir appartient aux adhérents	Gestion démocratique homme= une voix Pouvoir appartient aux adhérents	L'élection et la prise de décisions dépendent du nombre d'actions Pouvoir appartient aux détenteurs du capital

Avantages de la coopérative

Sur le plan socio-éducatif

- Achat de produits alimentaires en commun ce qui permet de diminuer le coût et l'approvisionnement des pêcheurs en produits de qualité et en temps opportun;
- La coopérative peut s'orienter vers l'acquisition de terrains, et la construction d'habitations à moindre coût au profit des pêcheurs;
- Organisation d'excursion ;
- Scolarisation des fils et filles de marins.

Avantages divers

- Accès aux crédits bancaires;
- Possibilité de bénéficier de subventions de la part des ONG.

Acquis majeurs dans le cadre de la coopérative

La majorité des pêcheurs artisans travaillent individuellement, ils peuvent mieux surmonter leurs problèmes et améliorer leurs conditions socio-économique s'ils se regroupent dans le cadre d'une coopérative.

La réussite du projet coopératif dépend de la qualité d'appui et d'accompagnement à la création par l'agent vulgarisateur.

QUESTION CRUCIALE

COMMENT UNE COOPÉRATIVE PEUT ELLE GARANTIR LE BIEN ÊTRE DES ADHÉRENTS ?

La coopérative dans un PDA ou VDP doit jouer le rôle du décideur, de facilitateur et partie prenante pour une gestion intégrée et durable des ressources au niveau du site de pêche relevant du PDA ou du VDP

EXPÉRIENCE MAROCAINE

APPROCHE POUR UN MODEL INTEGRÉ DE GESTION DES RESSOURCÉS MARINES POUR UN VDP

Structures à terre: débarcadère ou petit port de pêche, magasins des pêcheurs, locaux administratifs, halle aux poissons, fabrique de glace, station à carburant subventionné, économat, des commerces, atelier de réparation des moteurs hors bord, eau potable à portée etc

Structures en mer: projet d'immersion des récifs artificiels, empoissonnement artificiels du site de pêche, projet d'élevage des moules

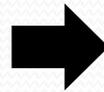
Structures pour une valeur ajoutée des produits: Projet de valorisation des produits de la mer

MAIS SURTOUS

Un accompagnement soutenu et régulier de l'administration et du donateur pour les membres de la coopérative

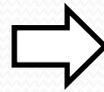
Aspect : Encadrement et Formation

Le niveau de connaissance générale des personnels de la coopérative est bas.



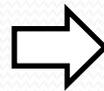
la mise à niveau du personnels des coopératives est crucials pour entériner les projets

Les organisations professionnelles n'ont pas de compétence ou manquent de moyens



La formation et le perfectionnement est nécessaires avec une approche genre dans la mesure du possible.

La formation apportée par les bailleurs de fonds doit être procurée et adaptée sur place



des programmes de formation conçus et adaptés localement. Et doivent répondre au besoins

IMMERSION DES RÉCIFS ARTIFICIELS À ÉCHELLE ARTISANALE

Première expériences réussies au à Souiria K'dima
2009(Safi)

Projet d'immersion des récifs artificiels à Cala Iris
2009(Al Hoceima)

Projet d'immersion des récifs artificiels à Sidi Hsaine
2010(Dirouich)

Coopération Maroc - Japon en matière de pêche maritime



Mots-clés du projet

Approche participative

Approche artisanale

**Développement intégré
du village de pêcheurs**

Objectifs du projet

**Expérimenter et confirmer l'efficacité
d'implantation des récifs artificiels pour :**

**Protection des pêcheries de la pêche artisanale
contre le chalutage illicite**

**Formation et préservation des lieux de reproduction
des poissons, notamment le poulpe**

Augmentation de la production

Résultats escomptés à court et moyen terme

Transfert de savoir-faire de confection des modules de bloc et de ponton flottant à la coopérative de pêcheurs

Formation d'un nouveau écosystème et croissance des populations autour des récifs artificiels

Réduction des dommages aux engins de pêche provoqués par les chalutiers illicites dans la zone inférieure à 3 milles marins

Instauration d'une synergie entre les organismes concernés par l'implantation du récif artificiel, notamment pour la mise en place d'une Aire Marine Protégée(AMP)

Développement et appropriation de la notion de gestion des ressources halieutiques par la coopérative des pêcheurs et les pêcheurs eux même

Modules de récifs artificiels immergés selon le type



Bloc enrichissement



Bloc antichalutage
avec pots



Bloc antichalutage
avec briques

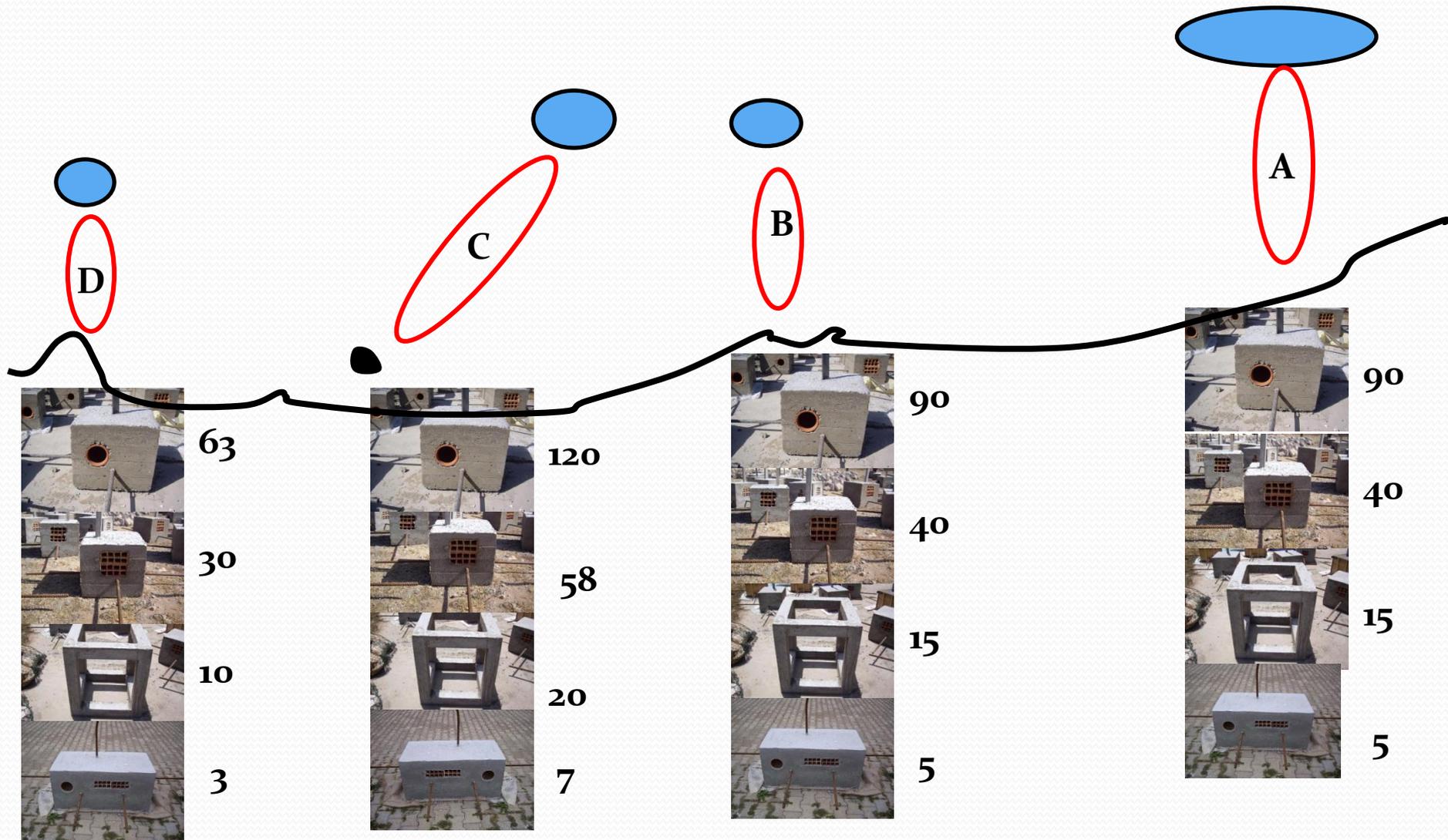


Gabions



Pots de poulpe

Schéma d'immersion des modules de récifs selon le type à Cala Iris

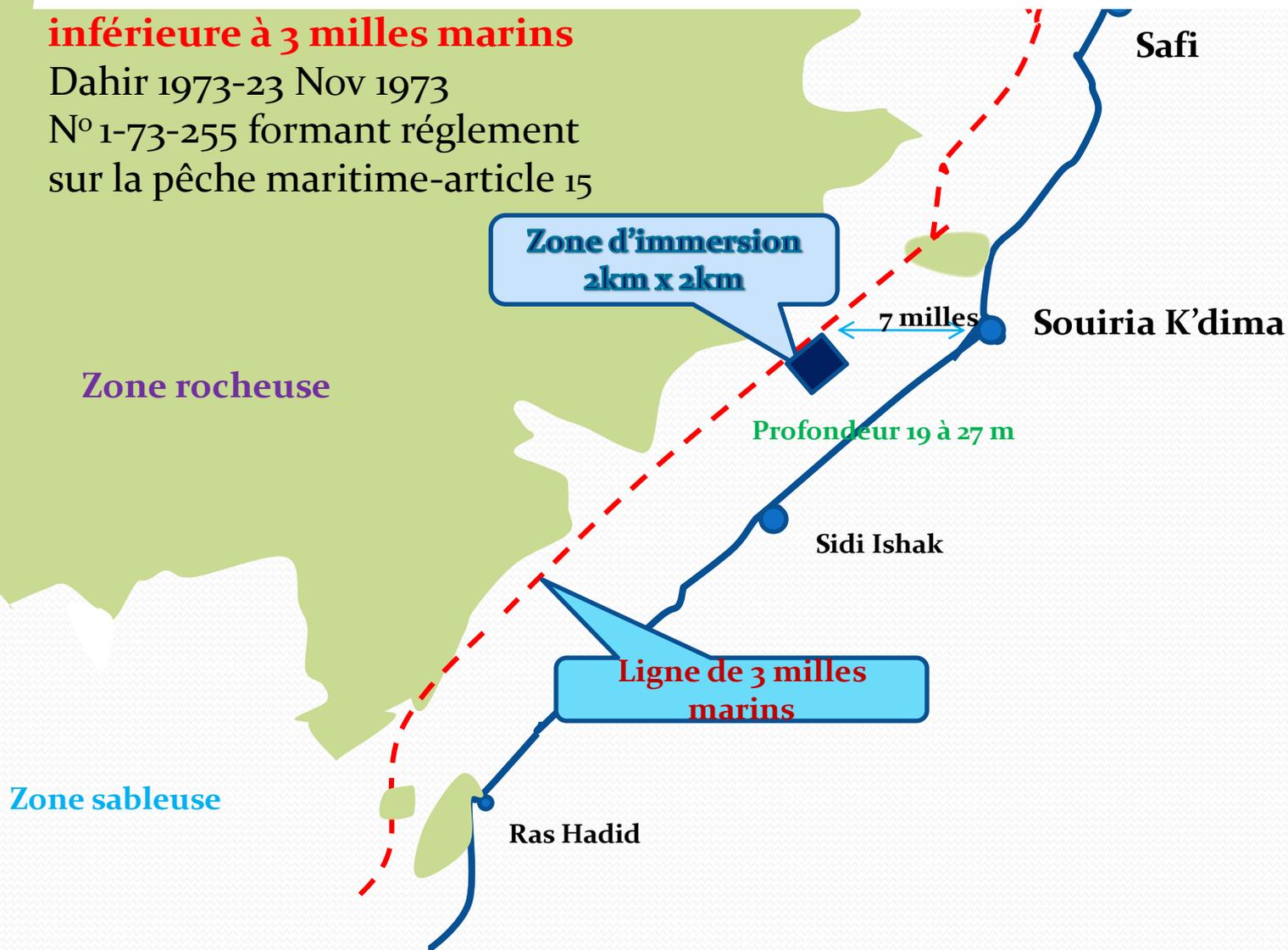


Zone d'immersion des récifs artificiels Souiria k'dima

inférieure à 3 milles marins

Dahir 1973-23 Nov 1973

N° 1-73-255 formant règlement
sur la pêche maritime-article 15



ETAT DES LIEUX AVANT ET APRES IMMERSION DES RA

Espèces pêchées avant l'immersion des récifs

- Sole
- Langue
- Turbot
- Grondin
- Rouget
- Merlin
- Raie

Espèces pêchées après l'immersion des récifs

- Sole
- Langue
- Turbot
- Grondin
- Rouget
- Merlin
- Raie

- Sar
- Faux Sar
- Pageot
- Capelan
- Rascasse
- Poulpe
- Besugue
- Griset
- Maquereau
- Chinchard

RÉCIFS ARTIFICIELS DANS LE CADRE DES APM

APM AL BORANE Méditerranée

AMP MODAGOR Atlantique

AMP MASSA Atlantique

Cadre du programme MCC

IMMERSION DES RÉCIFS ARTIFICIELS À ÉCHELLE INDUSTRIELLE

Récifs artificiels de Martil (M'diq) Méditerranée
Récifs artificiels d'Agadir (Imourane) Atlantique

EXPÉRIENCE D'EMPOISSONNEMENT ARTIFICIEL DU SITE

Objectifs:

- ◆ **Premier test d'empoissonnement d'alevins de loup et de maigre aux eaux maritimes marocaines**
- ◆ **Repeuplement de cette espèce exposée au grand effort de pêche**
- ◆ **Sensibilisation de la population, notamment les pêcheurs et les enfants sur la préservation des ressources halieutiques et de l'environnement naturel marin**



RETABLISSEMENT DES ECOSYSTEMES MARINS
PROJET PILOTE
D'ÉLEVAGE DE MOULES SUR FILIÈRES FLOTTANTES
AU LARGE DE CALA IRIS
(MAROC)



OBJECTIFS DU PROJET :

Mise en place d'une activité génératrice de revenus couplée à l'immersion des récifs artificiels

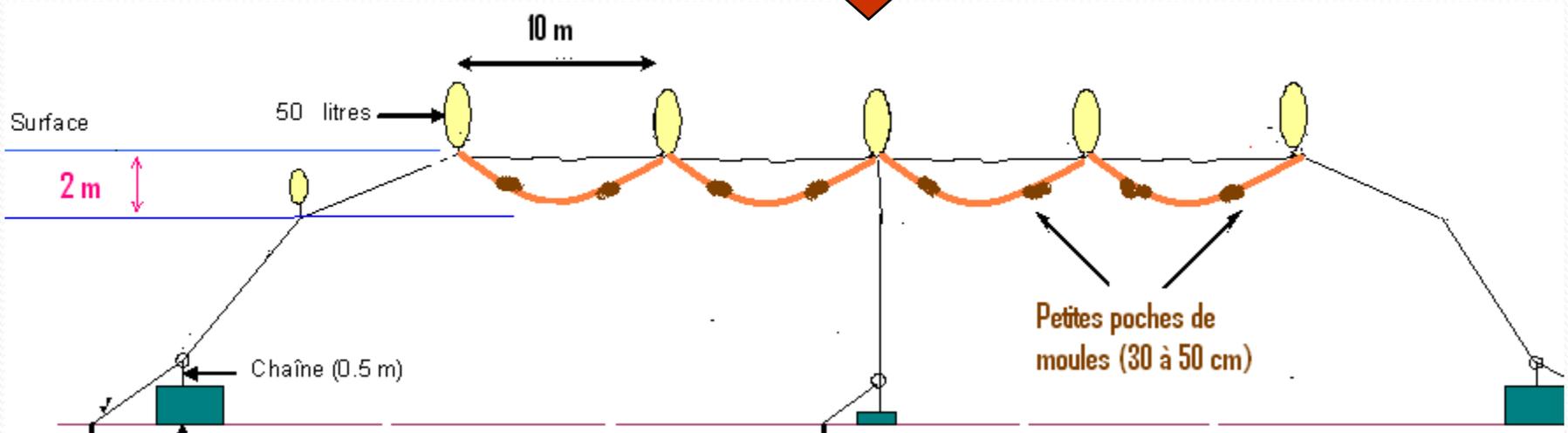
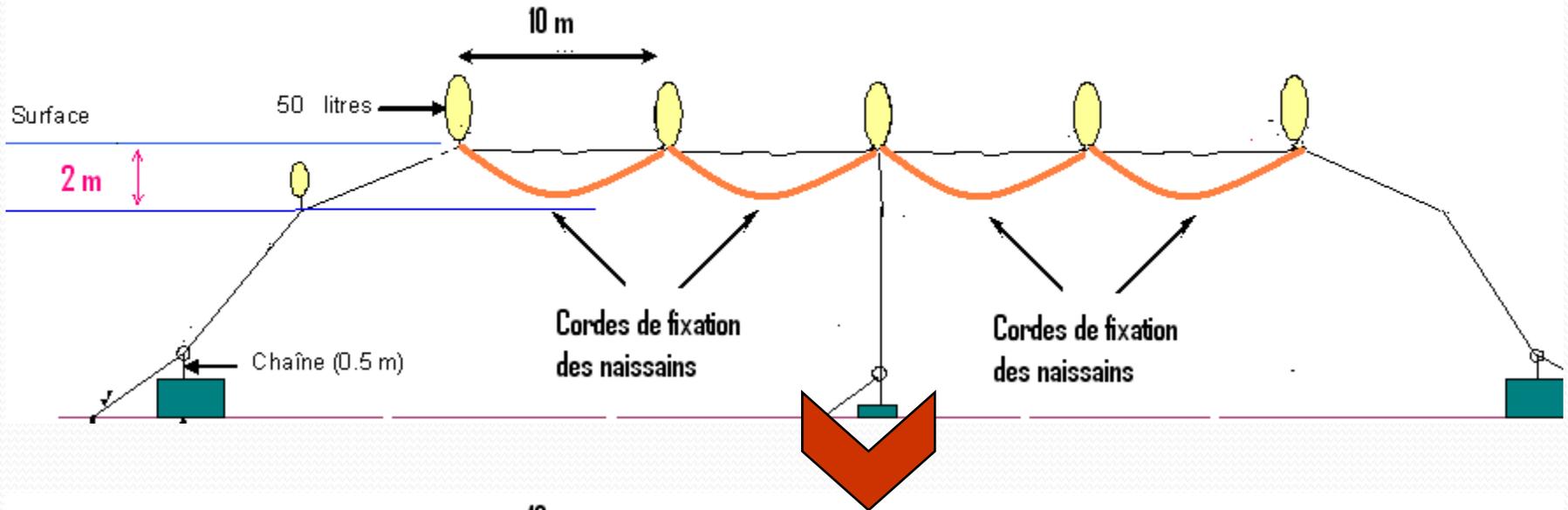
(Projet Intégré)

- ☛ **La diversification des activités des pêcheurs locaux**
- ☛ **L'amélioration des revenus des marins pêcheurs.**
- ☛ **Valorisation de cette ressource en produits à haute valeur commerciale**
- ☛ **Mise sur le marché d'un produit de qualité avec un contrôle sanitaire au niveau des élevages**
- ☛ **Préservation des moulières naturelles**
- ☛ **Développement de la mytiliculture au Maroc**

MÉTHODOLOGIE ET ZONE DE MONTAGE:



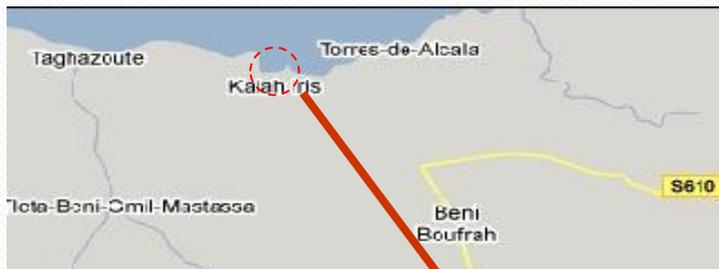
Installation de filières destinées au captage des naissains



PRESENTATION DE LA ZONE DU PROJET DE MYTILICULTURE



Village de Pêche Cala Iris



**Zone retenue
(parcelle
d'élevage)**







2012/05/30



Le développement d'un PDA ou VDP ne doit pas se focaliser sur le seul fait de pêcher mais sur le l'initiation des

Activités Génératrices de Revenus
AGR

LES RESSOURCES DANS UNE AGR PEUVENT ÊTRE CLASSÉS DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

- Capital naturel: composé des ressources naturelles telles que la terre, l'eau et d'autres ressources biologiques
- Capital physique: inclut les biens qui ont été créés à travers des processus de production, par exemple l'infrastructure (routes, ponts) et les machines.
- Capital humain: les compétences et la capacité à travailler d'une unité familiale ou individuelle
- Capital financier: l'accès du ménage à l'argent, qui peut être via des économies ou du crédit.
- Capital social: attitude de réciprocité au sein de la communauté, entre les ménages ou les individus, basée sur la confiance construite à travers les liens sociaux

CONSIDERATIONS

Les AGR peuvent être une réponse efficace pour la récupération et/ou le renforcement des systèmes d'existence et de la sécurité alimentaire et la pérennité d'une ressource puisque les revenus constituent une dimension fondamentale de ces systèmes.

Aucune recette universelle pour la mise en place de ce type de programme n'existe. Il faut évaluer la pertinence du programme dans une situation et adapter les activités aux caractéristiques spécifiques du contexte.

Les AGR peuvent être une réponse efficace pour la récupération et/ou le renforcement des systèmes d'existence et de la sécurité alimentaire et la pérennité d'une ressource puisque les revenus constituent une dimension fondamentale de ces systèmes.

Aucune recette universelle pour la mise en place de ce type de programme n'existe. Il faut évaluer la pertinence du programme dans sa situation et adapter les activités aux caractéristiques spécifiques du contexte.

Avant d'introduire de nouveaux types d'AGR, la réactivation et/ou le renforcement des activités traditionnelles est recommandé lorsque cela est possible: l'impact sera plus rapide et plus durable.

Comme les autres types d'interventions, ces programmes peuvent produire des impacts négatifs inattendus. Il faut évaluer tous les risques potentiels et évaluer les aspects négatifs et positifs avant d'initier le programme

MRCI

POUR

VOTRE

ATTENTION

